

Recyclage habilitation électrique pour électriciens



L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les salariés qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Le recyclage à l'habilitation électrique doit s'effectuer tous les 3 ans. Cette formation permettra à l'employeur de renouveler leurs titres d'habilitation électrique.

Objectif pédagogique

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la norme NF C 18-510/A2.

Contenus

■ Prévention des risques électriques

- Les notions élémentaires en électricité
- Les dangers du courant électrique
- Les effets du choc électrique
- Les soins aux électrisés
- Les incendies sur les ouvrages électriques
- La prévention et la protection

■ Habilitation

- L'habilitation et le titre d'habilitation
- Les définitions relatives aux opérations
- Les domaines de tension
- Les distances et les zones
- Les règles de sécurité
- La consignation et la déconsignation
- La mise hors tension
- Les schémas de liaison à la terre

■ Travaux en Haute Tension

Public et Prérequis

- Public : Toute personne amenée à réaliser ou à diriger des opérations électriques sur des installations en Basse-Tension
- Prérequis : Etre déjà titulaire d'au moins un des titres d'habilitation suivants : B1 ; B1V ; B2 ; B2V Essais ; BR ; BC : BE Essais ; BE Mesurages

Moyens pédagogiques

- Mise en situation pratique sur tableau général basse tension pédagogique et en situation réelle
- Livret d'habilitation électrique individuel clair et illustré conforme à la norme NF C 18-510/A2

Dates et Durée

- Durée : 10h30 (1,5 jours)
- Dates : Nous contacter

Nombre de participants et Tarif

- 8 participants maximum
- Tarif : 345€ TTC/candidat (restauration possible sur place) – Nous contacter pour de l'intra.

Gestes professionnels

- A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.
- Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510/A2 : 3 ans

Evaluations

- Contrôle final de connaissances théoriques et pratiques selon la formation de la norme NF C 18-510/A2

Contact



Charlène MESSE – Chargée d'ingénierie de formation
CFPPA AgriCampus Laval

341 route de Saint Nazaire – CS 81319 – 53013 LAVAL CEDEX

e-mail : charlene.messe@educagri.fr - 06 27 51 60 40

02 43 68 24 97 - www.agricampus-laval.fr